

N° 8671¹

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROJET DE LOI

**portant création de la fonction de directeur adjoint au
sein de la direction du contrôle financier et modifiant la
loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité
et la trésorerie de l'État**

* * *

**AVIS DE LA CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYÉS PUBLICS**

(23.2.2026)

Par dépêche du 18 décembre 2025, Monsieur le Ministre des Finances a demandé l'avis de la Chambre des fonctionnaires et employés publics sur le projet de loi spécifié à l'intitulé.

Ledit projet vise à modifier la loi organique de la Direction du contrôle financier afin d'y ajouter la fonction de directeur adjoint, pour faire *« face à l'évolution constante du cadre législatif et réglementaire en matière de finances publiques, à l'intensification des contrôles, aux exigences accrues en matière de transparence et de rigueur budgétaire, ainsi qu'à la nécessité d'assurer la continuité des fonctions de direction »*.

Ensuite, le projet a pour objectif de reprendre dans le cadre du personnel de la Direction du contrôle financier tous les agents de l'État de l'administration gouvernementale et d'autres administrations qui sont actuellement affectés ou détachés auprès de la Direction du contrôle financier, ceci *« dans un but d'harmonisation des recrutements et de la gestion du personnel »*.

Le texte prévoit par ailleurs des modifications ponctuelles pour mettre à jour certaines dispositions désuètes de la loi-cadre de la Direction du contrôle financier.

En ce qui concerne la reprise des agents de différentes administrations dans le cadre du personnel de la Direction du contrôle financier, la Chambre relève que la rémunération et les expectatives de carrière des agents concernés doivent être maintenues.

Pour le reste, le projet de loi n'appelle pas d'observations spécifiques de la part de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, qui se déclare par conséquent d'accord avec le texte lui soumis pour avis, sous la réserve de la remarque qui précède.

Ainsi délibéré en séance plénière le 23 février 2026.

Le Directeur,
G. TRAUFFLER

La Présidente,
M. GUIRSCH

